



RÉSIDENCE PONT-CARDINET SAUSSURE

5 rue Marie-Georges Picquart 75017 Paris

■ Construction septembre 2014

Description du programme

L'immeuble, certifié Cerqual H&E BBC Effinergie, est composé de 40 logements et 3 commerces. Tous les logements disposent d'une loggia, d'une cave et d'une place de stationnement en sous-sol. Situé dans le 17^e arrondissement de Paris, au sud du site des Batignolles, le bâtiment fait partie du vaste programme d'aménagement de la ZAC Clichy-Batignolles. Le cabinet Lan Architecture a souhaité donner aux appartements, du T1 au T5 duplex, des lignes contemporaines et épurées avec de grandes baies vitrées. Chaque logement est donc volontairement très éclairé, spacieux et organisé autour d'une loggia, prolongeant ainsi l'espace de vie intérieure vers l'extérieure. Par ailleurs, l'immeuble de Saussure cherche à anticiper la mutation des usages, en proposant notamment une réversibilité parfaite entre immeuble de logements et plateaux de bureaux. Pour la 33^e édition des Prix d'architecture de l'Équerre d'Argent et de la Première œuvre, la résidence « Pont-Cardinet Saussure » a été nommée dans la catégorie « Habitat ».



Équipements techniques innovants

La production d'eau chaude est assurée par la sous station de chauffage urbain (CPCU).

■ Dans le but de **favoriser les énergies renouvelables**, le bâtiment est équipé d'un **récupérateur de chaleur des eaux grises**. Le préchauffage de l'eau chaude sanitaire est assuré par un système de récupération de chaleur des eaux grises (eaux provenant du lavabo, de la douche ou baignoire et de la machine à laver.)

■ Dans un souci de **confort** et d'**économie d'énergie**, chaque logement bénéficie d'une **ventilation dite «double flux.»** La ventilation double flux permet un renouvellement de l'air ambiant dans le logement, évitant ainsi d'ouvrir les fenêtres de manière prolongée. L'apport d'air neuf est assuré par les bouches de soufflage situées dans le séjour et les chambres. L'air vicié est aspiré par les bouches d'extraction situées dans les pièces humides (cuisine, SDB et WC). En hiver, l'air neuf entrant est filtré et préchauffé prioritairement par la chaleur récupérée de l'air extrait, puis, en appoint si nécessaire, par le réseau de chauffage collectif. En été, l'air soufflé assure un rafraîchissement de l'ensemble du logement.

Opération récente, il faut attendre encore quelques temps avant de pouvoir mesurer l'impact environnemental du bâtiment.

CO₂ économisés

Objectif : répondre au Plan Climat de la ville de Paris à savoir une **consommation énergétique de 50 kWh/m²shon/an** en énergie primaire (consommations de chauffage, d'eau chaude, d'éclairage, de ventilation et de climatisation) pour les opérations neuves, dépassant ainsi les normes du label BBC.